

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 4

FINANCES

CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EAU CHAUDE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES - DEMANDE DE DETR 2021 AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET

La commune de Saint-Denis-en-Val a pour projet des travaux d'amélioration dans les écoles maternelles, à savoir la création d'un réseau d'eau chaude sanitaire.

Ce projet étant éligible au titre des orientations de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2021, il est proposé de présenter une demande de subvention.

Le plan prévisionnel de financement serait le suivant :

DÉPENSES (PAR NATURE) HT		RECETTES HT	
Travaux	40 413.18 €	Préfecture du Loiret (DETR)	14 144.61 €
		Autofinancement	26 268.57 €
TOTAL	40 413.18 €	TOTAL	40 413.18 €

Le calendrier prévisionnel de financement serait le suivant :

- Date prévisionnelle des travaux : 1^{er} trimestre 2021
- Durée prévisionnelle des travaux : 15 jours
- Réception prévue : fin mars 2021

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :

- **SOLLICITE** auprès de la Préfecture du Loiret une subvention au titre de la DETR 2021 à hauteur de 14 144.61 € (soit 35 % du coût prévisionnel du projet),
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.